



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E173418

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2027

ÉDITÉ LE

20/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2017

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/12/2017  
10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LAVAL 833703788

Siret : 833 703 788 00020

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5003392-001-

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP F17206Z

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP F17206Z

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : CRUARD MENUISERIE

4 ALLEE GALILEE  
ZONE D'ACTIVITES NORD DE BAZOUGES - CH  
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

Téléphone : 02 55 48 98 98

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.cruard-menuiserie.com>

E-mail : [contact@cruard-menuiserie.com](mailto:contact@cruard-menuiserie.com)

Responsabilité légale :  
LEFEVRE AURÉLIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / LEFEVRE FLORIAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                    | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3551 | Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (Technicité courante) Mention RGE | 27/03/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 21/02/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.